

**Annexe 1** : infos financières sur les sociétés de L Bettencourt.

Société Thetys : 1 seul actionnaire, L Bettencourt ! (cf site [www.societe.com](http://www.societe.com))

Effectif : 3 (constant depuis 2006), dont L Bettencourt et M. DE MAISTRE Patrice.

3M euro en frais de personnel en 2008 et 2009 (1ME en moyenne par salarié !)

Résultat d'exploitation : toujours négatif depuis 2006, constant à -75 ME ?

Actifs : 1,7 Md Euros augmente faiblement depuis 2006. (On peut se demander comment sont 'valorisés' dans ces actifs, les 180 000 000 d'actions L'Oréal qui valent en bourse plus de 10Md Euros voire 15 Md au cours du 3 septembre 2010?).

Revenus financiers : passent de 118 M Euros en 2006 à 193 M Euros en 2009, ça semble être proche des revenus des dividendes des 30% de L'Oreal, mais il y a quand même un écart (on devrait avoir 270 M Euros en 2009 ?)

Dette : quasi nulle (comparée au reste : 14ME en 2009 soit moins de 1% des actifs sous-évalué, 5% des revenus des dividendes de L'Oreal).

Pourtant, Mme Bettencourt, d'une certaine manière, n'a pas de 'chance' : L'Oreal vaut aujourd'hui moins cher qu'en 2000 sous Jospin, et moins cher qu'en mai 2007 lors de l'élection de Sarkozy : ça ne semble pas trop se voir dans les comptes de Thetys, avec cette forte sous-évaluation des actifs, mais, quand même, on peut se demander pourquoi elle tient tant à financer l'UMP, qui, malgré le bouclier fiscal, l'appauvrit ?

Société Clymène : 1 seul actionnaire, L Bettencourt (en étant filiale de Thetys ?) ! (cf site [www.societe.com](http://www.societe.com))

Effectif : 5 (constant depuis 2006), dont Florence Woerth

Résultat d'exploitation : toujours négatif depuis 2006, ce qui n'empêche pas les salaires d'augmenter, même après l'année 2008 où le résultat net est en chute libre ! (- 66 M€ les capitaux propres se réduisent d'autant, la société perd le tiers de sa valeur !)

---

---

**Annexe 2** : article de l'AFP sur les affaires Woerth.

Avant le débat sur les retraites, Woerth rattrapé par les affaires

De Philippe ALFROY (AFP) – 31 août 2010

PARIS — De nouvelles révélations sur l'intervention d'Eric Woerth pour appuyer la demande de Légion d'honneur du gestionnaire de fortune de Liliane Bettencourt, ainsi que sur la vente de l'hippodrome de Compiègne, ont encore fragilisé la position du ministre du Travail, à une semaine du débat parlementaire sur les retraites.

Dans leurs éditions de mercredi, Le Canard enchaîné et L'Express ont affirmé que la police avait saisi mi-août une lettre datée de mars 2007 dans laquelle l'ex-ministre du Budget et ex-trésorier de l'UMP demande à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, d'appuyer la demande de décoration de Patrice de Maistre, contrairement à ce qu'il a toujours assuré.

Le ministre du Travail a immédiatement démenti avoir été pris en flagrant délit de mensonge par ce courrier. "Je n'ai pas menti à la police, je n'ai pas menti aux Français", a répété M. Woerth à la presse en marge du Campus des jeunes de l'UMP réuni à Port-Marly (Yvelines).

Dans la foulée, son avocat Me Jean-Yves Le Borgne a lui aussi certifié que le ministre du Travail n'avait pas "porté" le dossier d'attribution de la Légion d'honneur à M. de Maistre mais a concédé, pour la première fois, qu'il y avait peut-être donné un avis positif.

Alors ministre du Budget, Eric Woerth a remis la Légion d'honneur, sur le contingent du ministère de l'Economie, à M. de Maistre en janvier 2008, trois mois après l'embauche de son épouse Florence par le même M. de Maistre dans sa société chargé de gérer la fortune de l'héritière du groupe L'Oréal.

Interpellé à de nombreuses reprises sur ce sujet, M. Woerth a toujours fermement démenti, aussi bien devant la presse qu'à la police, avoir poussé le dossier de M. de Maistre en remerciement de l'embauche de sa femme ou de la participation du bras droit de Mme Bettencourt au financement de la campagne présidentielle victorieuse de Nicolas Sarkozy.

Le Canard Enchaîné publie par ailleurs un autre document relatif à une autre affaire impliquant Eric Woerth : la vente du domaine de 58 hectares comprenant l'hippodrome de Compiègne, dont les conditions de cession ont suscité une polémique, avait été refusée en 2003 par un précédent gouvernement, selon une lettre publiée par l'hebdomadaire.

L'hebdomadaire avait accusé en juillet Eric Woerth d'avoir bradé pour 2,5 millions d'euros une parcelle de la forêt de Compiègne (Oise) comportant un golf et l'hippodrome, lorsqu'il était ministre du Budget. M. Woerth avait alors vivement contesté l'interprétation du Canard enchaîné.

Le journal satirique publie désormais une lettre de l'ex-ministre de l'Agriculture Hervé Gaymard, refusant la vente sollicitée par la société locataire du lieu.

Dans ce courrier daté du 13 août 2003 et adressé à l'ex-président de la Société des courses de Compiègne, Armand de Coulange, M. Gaymard refuse de vendre le domaine, estimant qu'elle "n'est pas possible" du point de vue légal.

Interrogé par l'AFP, M. Gaymard a confirmé l'existence de cette lettre mais a affirmé n'avoir "aucun commentaire à ajouter".

Fidèle à sa ligne de défense depuis des mois, Eric Woerth n'a voulu voir dans les nouvelles révélations de la presse qu'une "entreprise de démolition à une semaine du débat sur les retraites", où il doit défendre le projet de réforme du gouvernement devant les députés à partir du 7 septembre.

"Franchement, dans la Ve République, je suis probablement celui qui a été le plus sali, le plus visé, le plus ciblé, le plus démolé", a-t-il conclu.

Sur le même ton, le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, a dénoncé une nouvelle fois "le harcèlement" et "l'acharnement personnel" qui frappe son collègue, y voyant une tentative de déstabilisation politique du ministre du Travail avant le débat sur les retraites.

Après une trêve au mois d'août, le feuilleton de l'affaire Bettencourt a repris il y a quelques jours avec la décision du procureur général près la Cour de cassation, Jean-Louis Nadal, de se faire transmettre les pièces de l'enquête préliminaire ouverte par le parquet de Nanterre, en vue d'une éventuelle saisine de la Cour de justice de la République.

La police a également réentendu la semaine dernière M. de Maistre sur la remise de sa Légion d'honneur, ainsi que des proches de M. Woerth, laissant présager une nouvelle audition du ministre.

Interrogé par l'AFP, l'Élysée a indiqué que le Conseil des ministres n'avait pas été saisi d'une nouvelle demande d'audition de M. Woerth et n'a pas souhaité réagir aux nouveaux développements de l'affaire.

Nicolas Sarkozy a jusque-là toujours maintenu sa confiance en Eric Woerth et, lundi encore, son Premier ministre, François Fillon, s'est dit "très confiant" sur les conséquences de l'affaire sur son ministre. Mais en privé, des ministres et élus de la majorité jugent que M. Woerth n'est plus en mesure de défendre la réforme des retraites.

---

**Annexe 3** : Question au Gouvernement de C Eckert à l'assemblée Nationale en décembre 2009.

Site assemblée Nationale : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-1799QG.htm>

Video: [http://www.dailymotion.com/video/xbgiyk\\_woerth-questions-d-actualite-9-dece\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xbgiyk_woerth-questions-d-actualite-9-dece_news)

Question N° : de **M. Christian Eckert** ( Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Meurthe-et-Moselle ) **Question au Gouvernement**

Ministère interrogé > Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat Ministère attributaire > Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Rubrique > État Tête d'analyse > gouvernement Analyse > fonctions ministérielles. incompatibilités

Question publiée au JO le : **10/12/2009**

Réponse publiée au JO le : **10/12/2009** page : **10364**

## Débat

### INVITATION AU BRISTOL DES DONATEURS UMP

**M. le président.** La parole est à M. Christian Eckert, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

**M. Christian Eckert.** Ma question s'adresse à M. Éric Woerth, ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État.

Monsieur le ministre, l'un de vos collègues considèrent que les propos de bistrot fondent le débat national. Lundi soir, à l'hôtel Bristol - ce n'est pas n'importe quelle gargote ! -, le Président de la République a tenu à remercier le premier cercle de ses donateurs. Ces derniers donnent tous les ans à l'UMP entre trois et sept fois le SMIC. Ils sont repartis pleinement rassasiés et rassurés.

Les 9 millions d'euros collectés par le trésorier de l'UMP sont le meilleur placement du monde : ils rapportent les 13 milliards d'euros du bouclier fiscal, les 20 milliards de réductions d'impôts sur les cessions des filiales, j'en passe et des meilleures !

Devant ces donateurs prestigieux, le Président de la République s'est engagé à ne jamais revenir sur le bouclier fiscal. (*" C'est scandaleux ! " sur les bancs du groupe SRC.*) Il y a là de quoi les fidéliser.

Le Président de la République avait parlé de République irréprochable.

**M. Bernard Cazeneuve.** Nous avons la République des privilèges !

**M. Christian Eckert.** Il doit être le Président de tous les Français, et non le collecteur de fonds de l'UMP.

(*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le ministre du budget, vous êtes le trésorier de l'UMP. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Vous avez fait voter à votre majorité les franchises médicales qui touchent tous les malades ; l'imposition des indemnités journalières, qui touche tous les accidentés du travail ; l'augmentation programmée des impôts locaux, qui touchera tous les ménages !

Monsieur le ministre des comptes publics, vous êtes censé combattre l'évasion et la fraude fiscale. Est-ce compatible avec votre fonction d'animateur du club des financeurs de l'UMP ? N'y a-t-il pas là sinon conflit d'intérêts, pour le moins confusion des genres ? (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

**M. Richard Mallié.** Mais pour qui se prend-il celui-là !

**M. Christian Eckert.** Je ne sais pas ce que l'on dit au Fouquet's ou au Bristol. Mais dans les bistrotts de nos villages, on entend la grande majorité des Français pour lesquels la justice fiscale était jusqu'alors le socle de l'identité nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

**M. le président.** La parole est à M. Éric Woerth, ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État.

**M. Éric Woerth,** ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État. Monsieur le député, en matière de confusion, le parti socialiste est vraiment très fort. (*Exclamations sur les*

*bancs du groupe SRC.)* Vous confondez tout : les idées, les hommes, les femmes ! Véritablement, le parti socialiste n'est plus qu'une machine à confusion.

Y a-t-il confusion des genres lorsque l'on est à la fois ministre du budget et trésorier d'un parti politique ? Il n'y a pas de problème : il n'y a pas de confusion des genres. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Un membre du Gouvernement est un responsable politique - c'est également vrai pour certains députés.

Voilà un grand scoop ! Le Président de la République est aussi un homme politique.

**Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.** Il rame !

**M. Éric Woerth, ministre du budget.** Nous sommes des hommes et des femmes politiques et nous exerçons des responsabilités dans nos partis.

Par ailleurs, lorsque l'on est ministre du budget, on est responsable des finances du pays ainsi que du contrôle fiscal. Je n'ai pas vraiment le sentiment que, sur ce dernier sujet, quiconque puisse m'accuser d'être laxiste. Vraiment pas ! ("*Si !*" *sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

**M. Patrick Lemasle.** C'est justement le cas !

**M. Éric Woerth, ministre du budget.** Ceux qui le font devraient lire les journaux et regarder la télévision plus souvent : il me semble plutôt entendre l'accusation inverse.

Je ne sais pas ce que vous essayez de démontrer au travers de votre question stupide (*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC*), mais j'aurais du mal à y répondre autrement que comme cela. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC - Vives protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

**M. André Chassaigne.** C'est inacceptable !

**M. Frédéric Cuvillier.** C'est scandaleux !

---

---

## Succession de César : affaire Woerth ou « couillonnades » ?

Par Zineb Dryef | Rue89 | 04/08/2010 | 09H34

**Libération accuse l'ex-ministre du Budget d'avoir obtenu un dégrèvement fiscal de 27 millions sur l'héritage de César.**

**Selon le quotidien, le ministre du Travail, déjà mis en cause dans l'affaire Bettencourt, est intervenu en 2008 pour effacer l'ardoise fiscale de la succession du sculpteur César. Woerth affirmait pourtant n'avoir jamais « empêché ou déclenché un contrôle fiscal » pendant son passage à Bercy.**

Après sa mort en 1998, le sculpteur César Baldaccini laisse un héritage lourd à partager entre sa veuve, sa maîtresse et sa fille : un redressement fiscal de plus de 20 millions d'euros.

En 2007, **une enquête de Rue89** revenait sur l'imbroglio juridique de cet héritage. Un contrôle datant de 2000 concluait à la disparition de plusieurs oeuvres, 230 au total. Les ayants droit, accusés d'avoir vendu ces pièces sans les déclarer, doivent payer.

En 2006, le nombre d'oeuvres manquantes recensé est réduit à 38. La veuve et la fille de César ne croient pas en ce nouveau rapport. La fille porte plainte. La maîtresse de César négocie avec le fisc : les oeuvres disparues étant moins nombreuses, l'ardoise fiscale doit être effacée.

### L'intervention d'Eric Woerth

Le 24 avril 2008, après avoir été informé de la situation fiscale de l'artiste par l'avocat de Stéphanie Busuttil, la dernière compagne de César, **Eric Woerth**, alors ministre du Budget, écrit à l'avocat de la succession. Ce courrier publié par Libération prouve l'intervention du ministre. Extraits :

« Il ressort de l'examen approfondi de ce dossier que, dans le cadre de la vérification de l'activité de sculpteur déployée par M. Baldaccini [César, ndlr] le rehaussement opéré en 1998 au titre des oeuvres manquantes ne peut être maintenu.

[...] En matière de droits de succession, la prise en compte de ces dégrèvements induit, de fait, une modification du passif successoral ainsi que l'annulation de la procédure de rectification de la succession engagée à l'encontre des ayants droit. »

*(Télécharger la lettre)*

Dans les faits, cette « révision du passif fiscal » de César s'est manifestée, selon Libération, par un dégrèvement fiscal de 27 millions d'euros sur la succession du sculpteur, et un effacement des « pénalités de mauvaise foi ».

### Alain-Dominique Perrin, donateur de l'UMP

Les négociations avec Eric Woerth ont été menées par Alain-Dominique Perrin, l'un des deux exécuteurs testamentaires de César. Président de la Fondation Cartier, ex-patron de Richemont, il est également un généreux donateur de l'UMP. En 2009, il a été promu au rang de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, par Jean-Pierre Raffarin.

Ce soutien de l'UMP détaillait en 2007 **dans les colonnes du Point** les avantages fiscaux de sa résidence permanente à Londres :

« Quand j'étais en France, je payais entre 68% et 70% de mon salaire en impôts. Sur un revenu de 1 million d'euros, il m'en restait 320 000 après impôts. Ici, je gagne le même salaire, mais je suis beaucoup moins taxé puisqu'il me reste 590 000 euros après impôts.

Conclusion, même si la vie est plus chère de 30% qu'à Paris, j'ai quand même plus d'argent. »

Selon l'avocat d'Eric Woerth interrogé par le quotidien, la décision n'a pas été prise à l'initiative du ministre mais à celle de l'administration.

Antoine Chatain, avocat d'Alain-Dominique Perrin, note pour sa part :

« Compte tenu du caractère majeur de l'œuvre de César, il n'y a rien d'étonnant à ce que des discussions aient pu avoir lieu au plus haut niveau de l'Etat, et ce sans qu'aucune conclusion puisse en être tirée. »

### « Travail de faussaire » et « couillonnades »

Dans la matinée, le cabinet d'Eric Woerth a publié ce texte :

« L'article du journal Libération sur la succession du sculpteur César, qui avait déjà été l'objet d'un article du même journal il y a plus de deux ans, est gravement erroné dans son contenu.

Dans ce dossier, Eric Woerth, lorsqu'il était ministre du Budget, a strictement suivi la proposition de l'administration fiscale, qui elle même tirait les conséquences d'une décision de justice.

Contrairement aux insinuations et aux erreurs de l'article du journal Libération, tout a été fait dans le respect du droit fiscal. Sur ce sujet comme sur d'autres, il ne suffit pas de prétendre qu'il y a une "affaire" pour que ce soit le cas. »

**Sur Europe 1**, Alain-Dominique Perrin a qualifié la lettre publiée par Libération de « travail de faussaire » et de « couillonnades » et a déclaré n'avoir rencontré Eric Woerth que brièvement :

« J'ai rencontré Eric Woerth à peu près cinq minutes comme j'ai rencontré d'ailleurs tous ses prédécesseurs depuis 1998, date de la mort de César. »

Libération « **maintient ses informations** ». Le quotidien a publié l'intégralité de la lettre -deux pages que nous reproduisons ici- sur son site. L'auteur de l'article, Karl Laske, nous a assuré de ne pas douter de l'authenticité de ce courrier.

► **Mis à jour le 04/08/10 à 10h20**, avec la publication du communiqué de presse du ministre du Travail, **et à 13h37**, avec la réaction d'Alain-Dominique Perrin.

---

**Annexe 5** : Affaire salle Pleyel et héritage Wildenstein.

*Libération* : 04/08/2010 à 00h00

## Salle Pleyel et héritage Wildenstein, autres boulets

Deux plaintes en justice concernant des donateurs de l'UMP pourraient embarrasser Eric Woerth.

Par **KARL LASKE, RENAUD LECADRE**

L'appartenance à l'UMP de plusieurs hommes d'affaires aurait influencé d'autres décisions prises par Eric Woerth lorsqu'il était ministre du Budget et trésorier du parti présidentiel. Deux plaintes nourrissent des soupçons de conflit d'intérêts. La plus spectaculaire concerne le rachat par l'Etat de la salle Pleyel. Hubert Martigny, ancien fondateur et PDG du groupe Altran (adhérent de l'UMP n°06 092 006 000 987 199) avait acheté la salle de concerts, en mai 1998, au consortium de réalisation chargé de liquider les actifs dévalués du Crédit Lyonnais. 9 millions d'euros. Entre 2002 et 2004, l'Etat engage des négociations pour en obtenir la location. L'affaire est conclue en novembre 2004, sous la houlette du ministre de l'Economie et des Finances d'alors, Nicolas Sarkozy. C'est un contrat bail sur cinquante ans, au prix d'1,5 million d'euros annuels, avec une option d'achat pour un euro symbolique en fin de bail. Le *Monde* révèle, en 2007, qu'il a été négocié par le beau-frère du ministre, Christian Ciganer, embauché par une société d'Hubert Martigny pour gérer «*l'ingénierie financière du projet*». Le montage est contesté par l'administration, mais Nicolas Sarkozy passe outre.

**«Un peu singulier».** Eric Woerth hérite de cette patate chaude en 2007. Et, changement de stratégie, il décide en 2009 de racheter la salle Pleyel sans attendre la fin du bail. 60, 5 millions d'euros. Woerth défend «*une formule plus avantageuse*». Au Sénat, Jean Arthuis, le président de la commission des finances, s'indigne du caractère «*un peu singulier*» de l'opération «*au regard des bonnes pratiques de gestion immobilière de l'Etat*». Les domaines n'ont pas été saisis du contrat de bail. Le Parlement non plus. Le montant de l'achat sera pris sur l'enveloppe des aides à l'industrie automobile... L'opération est aujourd'hui contestée par l'épouse de Martigny, l'ancienne chef d'orchestre Carla-Maria Tarditi qui, en sa qualité de dirigeante de la société propriétaire de Pleyel, a déposé plainte, le 10 mai.

L'affaire Wildenstein est aussi embarrassante pour Eric Woerth. Depuis le décès en 2001 de Daniel, patriarche de la famille et grand collectionneur de tableaux de maîtres (des centaines de Bonnard, Vélasquez, Caravage...), sa seconde épouse, Sylvia, est en guerre contre ses deux beaux-fils, Guy et Alec Wildenstein, nés d'un premier mariage. Objet du litige, la succession officiellement déclarée au fisc à hauteur de 43 petits millions d'euros, alors que la fortune du clan est souvent évaluée entre trois et quatre milliards... En 2008, Sylvia obtient le renfort de la veuve d'Alec et concentre le tir contre Guy Wildenstein, dans un parallèle troublant avec l'affaire Bettencourt : il est membre du Premier Cercle des donateurs de l'UMP, possède un modeste pied-à-terre non pas aux Seychelles, mais aux îles Vierges, a été décoré de la Légion d'honneur en janvier 2009. Alors que la plupart des biens familiaux sont logés dans des trusts opaques immatriculés dans des paradis fiscaux. Sylvia Roth-Wildenstein a écrit en juin et septembre 2009 au ministre du Budget pour l'alerter. Aucune réponse de Woerth.

**Impunité.** La veuve passe alors à l'offensive médiatique, proclamant au *JDD* : «*Même s'ils me donnent tout ce qu'ils me doivent et paient le fisc, ce n'est rien pour eux, c'est une goutte d'eau dans un océan ! Tout est caché...*» Puis juridique : sa plainte pour abus de confiance vient de faire l'objet d'une ouverture d'information judiciaire confiée à un juge d'instruction parisien. Rien ne démontre une intervention d'Eric Woerth - son cabinet la dément formellement. Mais l'impunité fiscale des Wildenstein commence à faire jaser. Le 6 juillet à l'Assemblée, le député socialiste Alain Vidalies a enfoncé le clou : «*Comme dans l'affaire Bettencourt, l'administration fiscale a été informée de l'existence de sociétés écrans. Comme dans l'affaire Bettencourt, il est établi que Guy Wildenstein est membre du fameux Premier Cercle.*»